



# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria  
Du 18 au 29 février 2024

### LE CHIFFRE A RETENIR

2,2%

de croissance en Afrique  
australe en 2024 (BAFD)

### Zoom sur la présentation du budget sud-africain pour l'exercice 2024/2025

Le 21 février, le Ministre des Finances E. Gogondwana a présenté, devant le parlement, un budget de rigueur pour l'exercice 2024-2025, insistant sur des objectifs ambitieux de consolidation budgétaire, dans la lignée du budget précédent et du budget de mi-parcours (*Medium Term Budget Speech - MTBPS*), présenté en novembre. Le Ministre est d'abord revenu sur les résultats de l'exercice en cours qui s'achève au 31 mars 2024. Il confirme une dégradation de la situation, conformément aux anticipations du MTBPS : le déficit budgétaire devrait ainsi atteindre 4,9% du PIB (contre 4% anticipé dans le budget initial), dans un contexte économique dégradé (croissance du PIB revue à la baisse à 0,6% en 2023, soit -0,3 point par rapport aux prévisions du budget initial).

Le Ministre prévoit une réduction du déficit à 4,5% du PIB sur l'exercice 2024/2025 - puis jusqu'à 3,3% à l'horizon 2026/2027. Sur l'exercice à venir, la hausse des dépenses devrait en effet être contenue à 2 369 Mds ZAR (+4,4%, soit 31,8% du PIB), à un niveau donc inférieur à l'inflation (4,9% anticipé pour 2024 puis 4,6% en 2025). L'effort budgétaire continue de porter sur l'éducation (22% des dépenses sur la période triennale 2024-2027), devant le service de la dette, poste en plus forte progression sur la période (16%). Par ailleurs, les revenus devraient augmenter à 2036,6 Mds ZAR (+6%, soit 27,3% du PIB), portés principalement par l'impôt sur le revenu et les recettes de TVA. Le gouvernement en effet un paquet de mesures fiscales qui devrait permettre de mobiliser 15 Mds ZAR (gel des seuils du barème d'imposition sur le revenu qui ne seront pas revus pour prendre en compte l'inflation et augmentation des droits d'accises sur l'alcool et les cigarettes). Le budget a été élaboré sur la base d'une prévision de croissance de 1,3% en 2024, puis 1,6% en 2025, des anticipations jugées optimistes alors que le FMI table sur une progression de l'activité de 1% en 2024 puis 1,3% en 2025.

La principale annonce concerne la mobilisation d'une partie des réserves de la Banque centrale (*South African Reserve Bank - Gold and Foreign Exchange Contingency Reserve Account - GFECRA*), afin de désendetter l'Etat - 150 Mds sur les trois exercices à venir (dont 100 Mds en 2024/2025). La mobilisation de cette source de financement permet d'améliorer la trajectoire budgétaire : la dette publique devrait ainsi continuer de progresser jusqu'à l'exercice 2025/2026, pour atteindre un niveau de 75,3% du PIB, soit 2,5 points de moins qu'anticipé dans le MTBPS.

Sur le plan des réformes, le Ministre réaffirme la volonté d'accélérer la participation du secteur privé dans les secteurs énergétique et logistique, sans nouveau soutien aux entreprises publiques en difficulté. Pour se faire, il annonce une simplification du cadre réglementaire encadrant les Partenariats Public Privé, ainsi que la publication, au premier semestre 2024, d'un appel d'offres pour l'opération du second terminal du port de Durban et l'accès à des opérateurs tiers au réseau ferré d'ici à mai 2024. Le maintien du filet de protection sociale est aussi présenté comme une priorité (prolongation d'un an de l'allocation exceptionnel SDG et réévaluation à la hausse de certains transferts sociaux). Jugé pragmatique, ce budget de continuité ne cède pas à la tentation de dépenses électoralistes, mais ne s'attaque pas non plus aux chantiers épineux (financement de la loi sur l'assurance maladie - *NHI Bills*, mise en place d'un encadrement légal du déficit, etc.). A noter que les marchés ont globalement réagi négativement : la devise locale s'est dépréciée de 2% dans les deux jours qui ont suivi l'annonce (pour atteindre la parité de 19,3 ZAR pour 1 USD en milieu de journée le 23/02).

## Sommaire :

### Afrique australe

- La Banque africaine de développement révisé ses perspectives de croissance à la baisse (*BAfD*)
- L'inflation accélère légèrement dans plusieurs économies (*StatsSA, INE.ao, INE.moz, Statbots*)
- Reconduction du secrétaire général de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) (*Ghana Business News*)
- Insécurité alimentaire en Zambie et au Malawi à cause de la sécheresse (*Lusaka Times, Malawi Nyasa Times*)
- Renforcement de la sécheresse en Afrique australe (Zambie, Zimbabwe, Botswana, Malawi, Angola, Mozambique) à cause du phénomène climatique El Niño (*Relief Web*)
- Potentiels investissements au Malawi et le Botswana dans le secteur de l'uranium par la compagnie minière australienne Lotus Resources (*African Review*)

### Afrique du Sud

- Le taux de chômage rebondit à 32,1% (*StatsSA*)
- Un projet de second aéroport dans la région du Cap (*Airspace Africa*)
- Annonce de la date du premier appel d'offres sur les capacités de transmission électrique (*Engineering News*)
- Annonce d'une réforme du cadre réglementaire des partenariats publics-privés (PPP) (*Engineering News*)
- Retrait potentiel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) d'un projet de zone industrielle dans le Limpopo (*Daily Maverick*)
- Les plateformes de e-commerce chinoises Shein et Temu accusées d'exploiter des failles fiscales et douanières (*My BroadBand*)
- Air Liquide et Sasol signent de nouveaux contrats pour la décarbonisation du site de Secunda (*Air Liquide*)
- L'organisme public en charge de la surveillance de la concurrence en Afrique du Sud somme Canal+ de faire une nouvelle offre de rachat du groupe audiovisuel MultiChoice (*MultiChoice*)

### Angola

- SGA et Changi Airports International signent un accord de partenariat technique (*Jornal de Angola*)
- Les exportations de pétrole brut et de gaz ont chuté de 14 Mds USD en 2023 (*Expansao*)
- Standard & Poor's décide de maintenir la note souveraine l'Angola à B- avec une perspective stable (*S&P Global Ratings*)
- Le bénéfice net de Sonangol a chuté de 41,5% en 2023 pour s'établir à 3,1 milliards de dollars (*Angola 24*)
- Le taux de chômage en Angola a atteint 31,9% (*Jornal O Guardiao*)

### Botswana

- Un accord de ventes de diamants botswanais à Anvers entre le canadien Lucara Diamond Corp. et le belge HB Antwerp (*Engineering News*)

## Lesotho

- Le Ministre des Finances présente un budget tourné vers l'investissement pour l'exercice 2024/2025 (*Gouvernement*)

## Mozambique

- La récente détérioration du contexte sécuritaire dans le Nord du pays fragilise de nouveau les mégaprojets de GNL de TotalEnergies et d'ExxonMobil (*France Diplomatie*)

## Namibie

- La Banque centrale maintient son taux directeur à 7,75% (*Bank of Namibia*)

## Zambie

- Financements de la Chine et de la Banque Mondiale pour la rénovation du chemin de fer de la Tanzania-Zambia Railway Authority (TAZARA) (*South China Morning Post*)

## Zimbabwe

- Le Zimbabwe veut développer sa filière de production de batteries à lithium en s'appuyant sur les entreprises chinoises localement implantées (*Reuters*)

# Afrique australe

## La Banque africaine de développement révisé ses perspectives de croissance à la baisse (BAfD)

[Africa's Macroeconomic Performance and Outlook - January 2024 | African Development Bank Group \(afdb.org\)](#)

Dans le cadre de la mise à jour de son rapport *Africa's Macroeconomic Performance and Outlook*, la Banque Africaine de Développement (BAfD) a publié ses prévisions de croissance pour les années 2024. Selon la BAfD, la croissance sur le continent africain devrait ainsi accélérer pour atteindre 3,8% - après 3,2% en 2023. L'Afrique australe reste la région la moins dynamique du continent, et voit ses prévisions de croissance révisées à la baisse par rapport aux estimations de novembre : +2,2% en 2024 (-0,6 point), après +1,6% en 2023. La sous-région continue d'être pénalisée par les performances de l'Afrique du Sud, dont la croissance devrait rester atone (1,1% en 2024, après 0,8% en 2023). La croissance devrait toutefois progresser dans la majorité des économies de la sous-région, notamment en Angola (+2,9% après +0,5% en 2023), au Botswana (+4,1% après +3,8%), en Eswatini (+4,9% après +4,7%), au Lesotho (+2,5% après 2,1%), au Malawi (+3,3% après 1,6%) et en Zambie (+4,7% après 4,3%). Le Mozambique devrait à nouveau enregistrer la plus forte croissance de la zone, malgré un léger ralentissement (+5% après +5,6%). A noter la contreperformance attendue de l'économie namibienne (+2,6% après 3,3%).

## L'inflation accélère légèrement dans plusieurs économies (StatsSA, INE.ao, INE.moz, Statbots)

[Publicacao 638379936098653912.pdf \(gov.ao\)](#)

[IPC Moçambique 8 Cidades Quadros Janeiro 2024 - INE](#)

[Consumer Price Index January 2024.pdf \(statsbots.org.bw\)](#)

[Statement of the Monetary Policy Committee: October 27, 2009 \(bankofbotswana.bw\)](#)

Plusieurs agences nationales de statistiques de la sous-région (INE – Angola, StatsSA –

Afrique du Sud, StatsBots – Botswana, INE – Mozambique) ont publié cette semaine leurs données sur l'inflation pour le mois de janvier, reflétant globalement une légère progression de la hausse des prix. En Afrique du Sud, l'inflation sur un an a atteint 5,3%, après 5,1% en décembre. L'indicateur rebondit donc légèrement après deux mois de baisse, se maintenant dans la fourchette cible de la Banque centrale (*South African Reserve Bank* - 3-6%). Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix sont les « produits alimentaires, boissons et tabac » (+7,2%, soit une contribution positive de 1,3 point) et le « logement, eau et électricité » (+5,7% soit +1,3 point). En Angola, l'indicateur accélère pour le neuvième mois consécutif, atteignant 22% sur un an (+2 points par rapport au mois précédent). Cette tendance traduit avant tout la progression de l'inflation importée, dans un contexte de dépréciation de la devise locale face au dollar américain (-38,6% sur un an, pour atteindre la parité de 831 AOA pour 1 USD le 27 février). Au Mozambique, l'indicateur stagne pour atteindre 4,2% (contre 4,3% le mois précédent), après un recul de plus d'un point le mois précédent. Le poste « transports » demeurent le principal contributeur à la hausse des prix (+3%, soit une contribution positive de 0,5 point), après les produits alimentaires (+7,1%, soit +1,9 points) et les restaurants, hôtels et cafés (+5,8%, soit +0,6 point). Enfin, les pressions inflationnistes se renforcent légèrement au Botswana, pour atteindre 3,9%, après 3,5% le mois précédent. Elles restent portées par les postes « denrées alimentaires » (+5,9%, soit +0,9 point) et « transports » (+3,3%, soit +0,9 point). Dans ce contexte, à noter que la Banque centrale (*Bank of Botswana – BoB*) a maintenu son taux directeur à 2,4%, à l'issue de son Comité de politique monétaire du 22 janvier.

## Reconduction du secrétaire général de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) (Ghana Business News)

[Reconduction du secrétaire général de la zone de libre-échange continentale africaine \(ZLECAf\)](#)

Le sud-africain M. Wamkele Mene a été reconduit pour quatre ans dans ses fonctions de secrétaire général de la

ZLECAf par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba, en Ethiopie. Le secrétariat est basé à Accra, au Ghana. M. Mene est, depuis 2020, le premier secrétaire-général de la ZLECAf dont le rôle consiste à mettre en œuvre la plus grande zone de libre-échange au monde (47 pays africains ont ratifié l'accord). Il a auparavant représenté l'Afrique du Sud à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'initiative en est pour l'instant à sa phase pilote avec l'implémentation de l'*Initiative commerciale guidée* (ICG) qui est conçu pour permettre le démarrage du commerce sous les préférences de l'accord de la ZLECAf et concerne actuellement 31 pays. Le 31 janvier dernier, la première livraison sous le régime de la ZLECAf avait été lancée depuis le port de Durban vers le Ghana.

### **Insécurité alimentaire en Zambie et au Malawi à cause de la sécheresse (Lusaka Times, Malawi Nyasa Times)**

#### [Insécurité alimentaire en Zambie et au Malawi à cause de la sécheresse](#)

La Zambie et le Malawi sont actuellement touchés par un épisode de sécheresse, dû au phénomène El Nino, affectant fortement les récoltes agricoles et par conséquent causant une forte insécurité alimentaire dans ces deux pays. Les agriculteurs zambiens et malawites, ne possédant dans leur grande majorité aucun équipement ni système d'irrigation, sont dépendants des précipitations qui se révèlent être inexistantes depuis plusieurs semaines. Cela pourrait entraîner une situation d'insécurité alimentaire catastrophique dans des pays déjà touchés par ce phénomène. En effet, les deux pays sont sur la liste des pays ayant besoin d'une aide extérieure pour l'alimentation établie par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA). Selon les chiffres les plus récents de la classification IPC sur l'insécurité alimentaire datant de 2023, près de 15% de la population malawite connaît une insécurité alimentaire aiguë et près de 17% en Zambie, des chiffres qui pourraient augmenter fortement à cause de la situation actuelle.

### **Renforcement de la sécheresse en Afrique australe (Zambie, Zimbabwe, Botswana, Malawi, Angola, Mozambique) à cause du phénomène climatique El Niño (Relief Web)**

#### [Renforcement de la sécheresse en Afrique australe \(Zambie, Zimbabwe, Botswana, Malawi, Angola, Mozambique\) à cause du phénomène climatique El Niño](#)

L'Afrique australe souffre actuellement de l'influence du phénomène climatique El Niño, associé à des précipitations inférieures à la moyenne dans la majeure partie de la région et à des récoltes inférieures à la moyenne. Ainsi, la saison des pluies 2023/2024 a été marquée par un retard dans l'arrivée des pluies, des précipitations irrégulières alternant entre des conditions plus humides et plus sèches que la moyenne et une période de sécheresse prolongée, qui a commencé fin janvier et persiste jusqu'à aujourd'hui. Les conditions extrêmement sèches devraient avoir un impact négatif important sur la production de maïs en Zambie, au Zimbabwe, dans le sud du Malawi et dans le centre du Mozambique. Le Botswana, la Namibie et le sud-est de l'Angola risquent également d'être touchés. Si l'Afrique du Sud, premier producteur de maïs de la région, a été épargnée par les conditions les plus extrêmes, il est peu probable qu'elle atteigne les niveaux de production de ces dernières années. Cette situation provoque déjà des graves épisodes d'insécurité alimentaire au Malawi et en Zambie qui pourraient s'étendre à d'autres parties de la région.

### **Potentiels investissements au Malawi et le Botswana dans le secteur de l'uranium par la compagnie minière australienne Lotus Resources (African Review)**

#### [Potentiels investissements au Malawi et le Botswana dans le secteur de l'uranium par la compagnie minière australienne Lotus Resources](#)

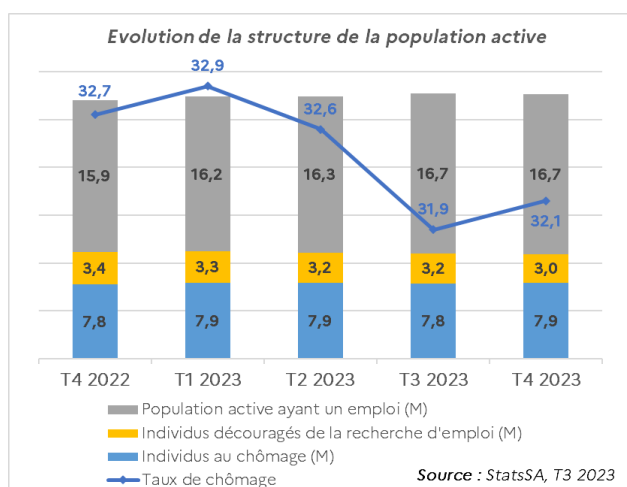
Dans un contexte de forte remontée des cours mondiaux de l'uranium (+95% en un an), la compagnie minière Lotus Resources a annoncé accélérer le redémarrage de ses activités dans l'uranium au Malawi et au Botswana avec la levée de 30 M USD auprès

d'investisseurs privés comme le fonds américain Paradise Investment qui devrait rentrer au capital du groupe. L'entreprise minière prévoit de réouvrir la mine de Kayelekera au Malawi fin 2025 et d'accélérer ses travaux exploratoires sur son projet de mine à Letlhakene au Botswana. Les fonds levés permettront à Lotus Resources d'accélérer les activités d'ingénierie et de conception et de commencer les premiers travaux sur le site de Kayelekera. Concernant le projet de mine à Letlhakene, les nouveaux fonds permettront d'accélérer la réalisation d'une étude exploratoire en finançant des forages intercalaires qui contribueront à optimiser le plan de mine et à améliorer l'estimation des ressources minérales.

## Afrique du Sud

### Le taux de chômage rebondit à 32,1% (StatsSA)

[P02114thQuarter2023.pdf \(statsa.gov.za\)](#)



Selon l'agence nationale de statistiques (StatsSA), le taux de chômage a atteint 32,1% de la population active au quatrième trimestre 2023, contre 31,9% au trimestre précédent. L'indicateur repart à la hausse, après sept trimestres de baisse quasi-ininterrompue (à l'exception du T1 2023) suivant le point haut de 35,3% enregistré au quatrième trimestre 2021 (impact de la crise de la Covid-19). Au cours du trimestre, 22 000 emplois ont été détruit, tandis qu'en parallèle, la population active a progressé de 25 000 individus – résultant en une hausse du nombre de chômeur de 46 000.

Trois secteurs ont vu leur force de travail se contracter significativement : les services sociaux et de proximité (-171 000), le BTP (-36 000) et l'agriculture (-35 000). Cette contraction a été en partie contrebalancée par d'importantes embauches dans les secteurs de la finance (+128 000), des transports (+57 000) et minier (+37 000). A noter que le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) continue de progresser à 59,4% (+1,4 point). Le taux de chômage élargi, qui intègre les individus découragés par la recherche d'emploi, stagne à 41,1%. Dans un contexte économique dégradé, la dégradation des conditions du marché du travail pourrait se poursuivre, alors que plusieurs entreprises ont annoncé des plans de restructuration, dont Anglo American Platinum, le 19 février, qui prévoit le licenciement de 3 700 salariés.

### Un projet de second aéroport dans la région du Cap (Airspace Africa)

[Un projet de second aéroport dans la région du Cap](#)

Le modeste aéroport de Cape Winelands, situé à Durbanville dans la région des vignobles au nord de la ville du Cap, va entamer une transformation qui devrait aboutir à l'ouverture d'ici 2027 de l'aéroport à des vols nationaux et internationaux. L'aéroport a été acquis en novembre 2020 par l'entreprise Cape Winelands Aero dans le but de transformer l'aéroport, construit en 1943 par l'armée sud-africaine, en un aéroport commercial international. La construction devrait commencer en 2025 avec notamment l'aménagement d'une piste de 3.5 km. Ce processus est mené par plusieurs personnes d'expérience dans la gestion d'aéroports internationaux dont Deon Cloete, qui a dirigé l'aéroport international du Cap et l'aéroport international de Durban. Ce projet est motivé par la volonté de rendre plus accessible la région touristique des vignobles du Cap (Stellenbosch, Franschhoek...), de permettre l'atterrissage d'avions trop gros pour l'aéroport du Cap comme le modèle A380 et de booster les arrivées touristiques de manière plus globale dans la région du Cap. Une autre

dimension mentionnée par l'entreprise menant le projet est la potentielle attractivité du futur aéroport auprès de l'aviation privée et d'affaires sur le modèle de l'aéroport de Lanseria à Johannesburg.

### **Annnonce de la date du premier appel d'offres sur les capacités de transmission électrique (*Engineering News*)**

[Annnonce de la date de l'appel d'offres sur les capacités de transmission](#)

Le Trésor sud-africain a annoncé que le premier appel d'offres sur les capacités de transmission devrait être lancé d'ici fin juillet 2024. En amont de l'appel d'offres, un projet pilote sera mis en œuvre pour tester l'appétit du marché pour l'option proposée selon le gouvernement sud-africain. Parmi les options privilégiées, il pourrait s'agir un modèle de partenariat public-privé (PPP) financé en partie par le secteur privé, qui opérerait sur un modèle *build operate transfer* (BOT) pour le compte de la nouvelle filiale de Transnet chargée de la gestion des infrastructures: National Transmission Company of South Africa (NTCSA). L'Afrique du Sud a l'ambition de rajouter 14 000 kms de lignes de transmission d'ici 2032 afin de soutenir la transition énergétique du pays et de réduire les problèmes d'approvisionnement en électricité du pays. En effet, le pays souffre de nombreux épisodes de délestage dont l'une des raisons principales est ce manque de capacité de transmission. Une autre raison motivant l'extension du réseau électrique est la connexion au réseau des nombreux nouveaux projets de production d'énergies renouvelables dans des zones reculées à fort potentiel solaire et éolien comme le Northern Cape. Or, Eskom, l'entreprise publique en charge notamment de la transmission de l'électricité, n'est pas en capacité financière d'assumer les coûts d'installation de milliers de kilomètres de lignes de transmission ce qui pousse l'Afrique du Sud à ouvrir ces projets aux capitaux privés.

### **Annnonce d'une réforme du cadre réglementaire des partenariats**

### **publics-privés (PPP) (*Engineering News*)**

[Annnonce de réformes pour le cadre légal des partenariats publics-privés \(PPP\)](#)

Le ministre du Budget sud-africain Enoch Godongwana vient d'annoncer des modifications au cadre réglementaire des partenariats public-privé (PPP), qui ont été publiées au journal officiel pour recueillir les commentaires du public. L'objectif annoncé est de réduire la complexité procédurale des PPP et par conséquent de favoriser l'arrivée de nouveaux projets d'infrastructures dans le pays. Le ministre a également annoncé que d'ici l'année prochaine une agence de soutien au financement et à la mise en œuvre des infrastructures serait créée pour coordonner la planification et la préparation des grands projets, notamment au niveau technique. Cette réforme des PPP devrait aussi créer deux voies pour les projets: l'une pour les projets de grande valeur et une version simplifiée pour les projets d'une valeur inférieure à 2 Mds ZAR (96 M EUR). Le ministre a par ailleurs confirmé que plusieurs nouveaux instruments de financement seraient introduits, notamment des obligations d'infrastructure et des prêts à des conditions préférentielles. Cette annonce d'une réforme du cadre des PPP arrive dans un contexte où de nombreux investissements dans les infrastructures en Afrique du Sud sont nécessaires (lignes ferroviaires, routes, transmission électrique...). Cette réforme pourrait ainsi potentiellement permettre de réduire les lenteurs bureaucratiques qui pénalisent les investissements privés dont l'Afrique du Sud a besoin, du fait de ses ressources financières actuelles limitées.

### **Retrait potentiel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) d'un projet de zone industrielle dans le Limpopo (*Daily Maverick*)**

[Retrait de l'UNDP d'un projet de zone industrielle dans le Limpopo](#)

L'unité de conformité sociale et environnementale (SECU) du PNUD a recommandé à l'agence onusienne l'annulation immédiate d'un accord soutenant le développement de la zone économique spéciale de Musina-Makhado (MMSEZ) pour un montant de 165 Mds ZAR (7,9 Mds EUR) dans le Limpopo. Cette décision serait dû aux inquiétudes sur l'impact négatif sur la réputation du PNUD qui souffrirait d'être associé à un projet de zone industrielle controversé, en particulier sur le plan environnemental. Le projet MMSEZ, piloté par l'agence publique de développement économique du Limpopo (LEDA) et appuyé au niveau financier et opérationnel par un consortium d'investisseurs chinois (Shenzen Hoi Mor, Bank of China, Power Construction Corporation of China, Taiyuan Iron and Steel Group...) avait été soutenu officiellement en mars 2022 par le PNUD via un protocole d'accord non contraignant. Ce dernier spécifiait que le PNUD apporterait un soutien technique et une expertise, voir dans le futur un financement, à un projet prévoyant la construction d'un grand centre d'industrie lourde de 8 000 hectares devant créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Il doit comprendre notamment une usine sidérurgique, une usine de ferrochrome, une usine de chromage, une usine agrochimique et pétrochimique et une usine d'enrichissement de minerais. Ce projet a suscité de vives critiques de la part de plusieurs groupes sociaux et environnementaux comme Living Limpopo et Earthlife Africa par rapport à son impact sur les ressources en eau (l'Afrique du Sud est un pays en stress hydrique), le danger posé à la biodiversité locale, les droits des communautés spoliées lors du régime de l'apartheid à récupérer les terres identifiées pour accueillir le site, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et plus globalement la pollution engendrée. Le bureau du PNUD à Pretoria va désormais évaluer les résultats provisoires du rapport de la SECU et est en attente du rapport final et des recommandations selon son porte-parole.

## **Les plateformes de e-commerce chinoises Shein et Temu accusées d'exploiter des failles fiscales et douanières (My BroadBand)**

[Shein et Temu accusées d'exploiter des failles fiscales et douanières par des concurrents sud-africains](#)

Les enseignes chinoises de ventes de textile au détail en ligne à bas prix Shein et Temu ont été accusées par la *National Clothing Retail Federation* (NCRF), qui défend les intérêts des vendeurs et revendeurs de vêtements sud-africains, d'exploiter des failles fiscales et douanières. Pour cette dernière, le non-paiement des droits d'importation qui est notamment de 45% sur les vêtements permettrait aux enseignes chinoises d'importer à très bas coûts de nombreux produits en Afrique du Sud, ce qui créerait une distorsion de concurrence. Selon la NCRF, cela aurait un impact négatif sur les détaillants locaux et mettrait en péril des milliers d'emplois locaux. Par ailleurs, la fédération accuse Shein et Temu (version internationale de Pinduoduo) de fraude fiscale via le non-paiement de la TVA et a signalé ces manquements au *South African Revenue Service* (SARS) ainsi qu'au ministère du commerce (DTIC). Ces manquements s'expliqueraient par le fait que les prestataires de service locaux de Shein et Temu, comme l'entreprise de logistique Buffalo Express, ne déclareraient pas correctement les droits d'importations et taxes dues au SARS. Temu a réfuté ces accusations et a affirmé respecter les lois et réglementations sud-africaines.

## **Air Liquide et Sasol signent de nouveaux contrats pour la décarbonisation du site de Secunda (Air Liquide)**

[Air Liquide et Sasol signent de nouveaux contrats pour la décarbonisation du site de Secunda](#)

Air Liquide et Sasol ont signé des contrats d'achat d'électricité de long terme (PPA) avec Enel Green Power RSA pour une capacité totale de 110 MW d'électricité renouvelable, destinée au site de Sasol à Secunda. Il s'agit de la quatrième série de



PPAs signés par Air Liquide et Sasol après ceux annoncés en 2023. Au total, ces contrats représentent des capacités d'environ 690 MW d'électricité renouvelable. Ils permettront à Air Liquide de réduire d'environ 1,2 million de tonnes par an les émissions de CO2 liées à la production d'oxygène à Secunda d'ici 2031, contribuant à l'objectif du groupe de les abaisser de 30 % à 40 % d'ici 2031. Dans le cadre de ces PPAs, Enel Green Power créera une entreprise locale avec des engagements forts en matière de développement socio-économique. Cette société construira une ferme éolienne située dans la province de l'Eastern Cape qui devrait être opérationnelle d'ici 2026. Pour rappel, Air Liquide a racheté à Sasol les 16 unités de production d'oxygène de ce dernier à Secunda et les exploite depuis juin 2021, dans le cadre d'un contrat de fourniture à long terme avec ce partenaire. En incluant une autre unité de séparation des gaz de l'air (ASU) que le groupe opérait déjà pour Sasol, Air Liquide exploite un total de 17 ASU à Secunda, pour une capacité totale de 47 000 tonnes d'oxygène par jour. Air Liquide prévoit de réduire de 30 % à 40 % les émissions de CO2 associées à la production d'oxygène des 16 unités de production d'oxygène rachetées à Sasol sur le site de Secunda à travers un plan pluriannuel d'investissement et de modernisation et un recours fortement accru aux énergies renouvelables.

### **L'organisme public en charge de la surveillance de la concurrence en Afrique du Sud somme Canal+ de faire une nouvelle offre de rachat du groupe audiovisuel MultiChoice (MultiChoice)**

[Communiqué de MultiChoice suite à la décision du Takeover Regulation Panel](#)

Mardi 27 février 2023, le *Takeover Regulation Panel (TRP)*, comité sous l'autorité du DTIC, a statué que Canal+ devait faire une offre obligatoire de rachat des actions MultiChoice conformément à la loi sud-africaine du seuil réglementaire de 35%. Cette décision fait suite à la saisie du TRP par MultiChoice suite au franchissement par Canal du seuil de participation dans MultiChoice (35%) et au refus de l'offre de rachat transmise par le

groupe français. Cela va à l'encontre de l'avis de Canal+ qui considérait que la limitation présente dans l'acte constitutif de MultiChoice à 20% de droits de votes d'une entité étrangère l'en exemptait. Le comité de réglementation a également infligé à MultiChoice une mise en demeure pour avoir discuté publiquement avec Canal+ d'une offre de rachat. MultiChoice a fait appel de cette dernière décision. De son côté, Canal+ a pris note de la décision et communiquera de manière plus ample dans les prochains jours.

## Angola

### **Les exportations de pétrole brut et de gaz ont chuté de 14 Mds USD en 2023 (Expansao)**

[Les exportations de pétrole brut et de gaz ont chuté de 14 Mds USD en 2023](#)

Les exportations angolaises de pétrole et gaz naturel ont atteint 35,9 Mds USD en 2023, en chute de 28,1 % (50 Mds en 2022). Elles ont baissé de 20,7 millions de barils en volume mais l'essentiel du recul des recettes d'exportation s'explique par la baisse du cours du baril, 80 USD en moyenne en 2023, contre 102 USD en 2022. La production de pétrole brut en 2023 (moyenne de 1 097 000 de barils/jour) a baissé de 3,6 % par rapport à 2022 (moyenne 1 097 000 de barils/jour). La « pétrodépendance » se poursuit, puisque les exportations d'hydrocarbures représentent encore 94 % des exportations en 2023, soit pratiquement le même poids qu'en 2022, ce qui montre le peu d'impact du Programme de soutien à la production, à la diversification des exportations et au remplacement des importations (PRODESI) sur l'économie. Au total, les secteurs dits de « diversification économique » (hors hydrocarbures et diamants) représentent moins de 2 % des recettes d'exportation du pays. La diversification économique est loin de compenser les effets négatifs d'une baisse de la production pétrolière dans les caisses de l'État.

## **Standard & Poor's décide de maintenir la note souveraine l'Angola à B- avec une perspective stable (S&P Global Ratings)**

[Standard & Poor's décide de maintenir la note souveraine l'Angola à B- avec une perspective stable](#)

L'agence constate le taux d'inflation élevé et la dépendance persistante à l'égard du pétrole. Selon les analystes, le niveau élevé de dollarisation de l'Angola et la faible offre de devises étrangères, alors que le gouvernement donne la priorité au remboursement de la dette extérieure, empêcheront une amélioration plus substantielle des conditions économiques. Ils notent que les coûts du service de la dette devraient avoir atteint un pic en 2023, mais les vulnérabilités extérieures et budgétaires restent élevées et sensibles à la dynamique des secteurs du change et du pétrole.

## **SGA et Changi Airports International signent un accord de partenariat technique (Jornal de Angola)**

[SGA et Changi Airports International signent un accord de partenariat technique](#)

Dans le cadre de ce partenariat, les parties travailleront sur une stratégie à long terme visant à maximiser le potentiel de trafic et la rentabilité de 16 aéroports gérés par la SGA (la société de gestion des aéroports qui dépend du ministère des transports). En tant que consultant aéroportuaire de premier plan, CAI (consultant, gestionnaire et investisseur aéroportuaire mondial) apportera son expertise en matière de développement du trafic en vue de maximiser le trafic aérien dans les aéroports nationaux. Selon un communiqué de presse de la SGA, les plans comprennent des programmes spécifiques d'engagement des compagnies aériennes pour accroître la connectivité aérienne nationale et régionale, ainsi que des campagnes de marketing pour attirer le trafic de passagers. CAI améliorera les offres non aéronautiques et les performances opérationnelles des aéroports, y compris le service à la clientèle, afin d'en améliorer l'expérience globale. L'accord prévoit également un

examen des installations aéroportuaires existantes et de leur régime d'entretien.

Ce partenariat ne concerne pas le nouvel aéroport international de Luanda et semble compenser l'échec de la privatisation de SGA, qui n'a pas trouvé acheteur.

## **Le bénéfice net de Sonangol a chuté de 41,5 % en 2023 pour s'établir à 3,1 milliards de dollars (Angola24)**

[Le bénéfice net de Sonangol a chuté de 41,5 % en 2023 pour s'établir à 3,1 milliards de dollars](#)

La société angolaise des hydrocarbures (Sonangol) a annoncé cette semaine un bénéfice net de 3,1 Mds USD (2,8 Mds EUR) en 2023, contre 5,3 Mds USD (4,8 Mds USD) en 2022. En 2023, le chiffre d'affaires de Sonangol s'est élevé à 10,9 Mds USD (10 Mds €), contre 13,4 Mds USD (12,3 Mds EUR) en 2022, soit une baisse de 18,7 %. A noter que la Sonangol figure sur la liste des entreprises dont les actifs doivent être privatisés dans le cadre du Programme de Privatisation (PROPRIV).

## **Le taux de chômage en Angola a atteint 31,9% (Jornal O Guardianio)**

[Le taux de chômage en Angola a atteint 31,9%](#)

La société angolaise des hydrocarbures (Sonangol) a annoncé cette semaine un bénéfice net de 3,1 Mds USD (2,8 Mds EUR) en 2023, contre 5,3 Mds USD (4,8 Mds USD) en 2022. En 2023, le chiffre d'affaires de Sonangol s'est élevé à 10,9 Mds USD (10 Mds €), contre 13,4 Mds USD (12,3 Mds EUR) en 2022, soit une baisse de 18,7 %. A noter que la Sonangol figure sur la liste des entreprises dont les actifs doivent être privatisés dans le cadre du Programme de Privatisation (PROPRIV).

## **Botswana**

## **Un accord de ventes de diamants botswanais à Anvers entre le canadien Lucara Diamond Corp. et le belge HB Antwerp (Engineering News)**

## [Un accord de vente de diamants botswanais entre Lucara Diamond et HB Antwerp](#)

L'entreprise minière canadienne Lucara Diamond Corp. et l'entreprise de négoce de diamants belge HB Antwerp viennent de signer un nouvel accord de ventes de diamants provenant de la mine de Karowe au Botswana. Cette nouvelle intervient dans le contexte de négociations internationales autour de la mise en place d'un centre de certification mondiale des diamants, probablement à Anvers, pour lequel le Botswana semble réticent. Cet accord, valable pour 10 ans et débutant de manière rétroactive au 1<sup>er</sup> décembre 2023, définit le prix d'achat des diamants dits « spéciaux », c'est-à-dire ceux dépassant un poids de 10,8 carats ce qui concerne les diamants les plus exceptionnels. Il remplace l'ancien accord caduc depuis septembre 2023 pour des différents financiers. Ce prix d'achat sera basé sur un mécanisme prenant notamment en compte le résultat estimé du polissage, le scannage et une base de données de plus d'une décennie sur les diamants « spéciaux » de la mine de Karowe. Cet accord devrait permettre à Lucara Diamond de dégager des revenus supplémentaires sur ce type de diamants. Cet objectif est cohérent avec la politique du Botswana, deuxième producteur mondial de diamants, qui cherche à promouvoir le développement d'une filière locale pour les activités de taille et de polissage. A noter que l'Etat botswanais avait investi en février 2024 pour prendre une participation de 24% dans HB Antwerp.

## Lesotho

**Le Ministre des Finances présente un budget tourné vers l'investissement pour l'exercice 2024/2025 (Gouvernement)**

[Official Speeches - Government Of Lesotho \(www.gov.ls\)](#)

Le 21 février, le Ministre des Finances du Lesotho, R. Matlanyane a présenté devant le parlement son budget pour l'exercice 2024/25, intitulé « Construire la résilience, favoriser la croissance ». Le Ministre a

notamment rappelé l'importance du développement du secteur privé pour transformer l'économie. Concernant le dernier exercice, qui doit s'achever le 31 mars 2024, les équilibres devraient largement s'améliorer par rapport aux prévisions initiales, malgré une croissance limitée (+1,4% en 2023/24). Le pays devrait ainsi dégager un excédent budgétaire pour la première fois depuis sept exercices, de l'ordre de 5,5% du PIB, contre 2,5% initialement anticipé dans le budget initial. Cette dynamique s'explique par la baisse des dépenses budgétaires (-10%) liée notamment au durcissement de la réglementation des commandes publiques (*Public Procurement Act*). Pour l'exercice 2024/25, les équilibres devraient se dégrader, et le budget renouer avec le déficit budgétaire (-2,5% du PIB). Les dépenses devraient en effet fortement progresser (+33% soit 69% du PIB), portées par un bond spectaculaire du budget d'investissement (+116% à 9,7 Mds LSL, soit 35% des revenus du gouvernement et 23% du PIB). Le service de la dette restera toutefois le premier poste de dépense du gouvernement (15% du total). Parallèlement, les recettes devraient également croître, mais à un rythme moins contenu (+16,4%, soit 66% du PIB à 27,7 Mds LSL). Début 2024, la dette publique atteignait 58% du PIB, et devrait continuer de croître au cours de l'exercice.

## Mozambique

**La récente détérioration du contexte sécuritaire dans le Nord du pays fragilise de nouveau les mégaprojets de GNL de TotalEnergies et d'ExxonMobil (France Diplomatie)**

[Mozambique - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)

Après quelques jours de flottement au niveau de l'information, les médias se font désormais ouvertement l'écho d'une détérioration du contexte sécuritaire dans la province septentrionale du Cabo Delgado, où les attaques des groupes extrémistes - dont l'État islamique - redoublent d'intensité depuis quelques semaines et sont signalées dans un nombre croissant de localités, provoquant des destructions d'infrastructures et des pertes

humaines relativement importantes, selon certaines sources, dans les rangs des forces armées mozambicaines. Cette poussée d'insécurité soudaine, pour l'essentiel sur un axe Nord-Sud reliant les deux principales villes portuaires de Mocimboa da Praia et de Pemba - mais aussi, depuis peu, plus au sud, jusqu'au fleuve Chiure qui marque la délimitation avec la province de Nampula - intervient alors que les autorités et la communauté internationale estimaient fin 2023 que les troubles étaient désormais circonscrits à une zone géographique limitée (aux alentours de Mocimboa da Praia) et n'étaient plus le fait que d'un nombre très réduit d'insurgés (fin janvier, le rapport d'une équipe de surveillance de l'Organisation des Nations Unies estimait que le groupe terroriste avait été réduit à un nombre de «160 à 200 combattants aguerris»). Il semblait alors que les forces armées parvenaient à les contenir, ce qui ouvrait la voie à leur redimensionnement, le retrait des forces internationales de la SADC Mission in Mozambique (SAMIM) étant programmé d'ici au 15 juillet 2024. Bien que les autorités mozambicaines multiplient les déclarations visant à rassurer, la situation est suivie avec la plus grande attention à Maputo, non seulement sur les aspects sécuritaires, mais aussi compte tenu des enjeux économiques considérables attachés aux grands projets gaziers en développement dans cette partie du pays et pour lesquels des décisions importantes devraient normalement être prises en ce début d'année 2024. Il était notamment attendu que TotalEnergies mette incessamment un terme à l'interruption du projet Mozambique LNG (23 Mds USD) pour Force majeure, ce projet permettant en outre de débloquent celui, voisin et avec lequel des infrastructures seraient partagées, d'ExxonMobil (26 Mds USD). Il est aussi prévu qu'ENI formalise très prochainement la commande d'un second train de Floating Liquefied Natural Gas (FLNG) auprès d'un consortium emmené par l'ensemblier français Technip Energies, copie conforme du premier FLNG qui est entré en fonctionnement mi-2022 et qui représentait un contrat EPC de 5 Mds USD. Totalement off-shore et à une cinquantaine

de kms de la côte, ce dernier projet est le moins exposé au contexte sécuritaire et sa réalisation fait l'objet de moins de spéculations que les deux autres.

## Namibie

### **La Namibie est inscrite sur la liste grise du GAFI (GAFI)**

#### [Financial Intelligence Center \(FIC\)](#)

Le 24 février, lors de son assemblée plénière, le Groupe d'Action Financière (GAFI) a inscrit le Kenya et la Namibie sur la liste des juridictions sous surveillance renforcée (plus communément appelée « liste grise »). Pour la Namibie, l'institution juge en effet que le cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme présente de nombreuses lacunes. Cette inscription était attendue, alors qu'en septembre 2022, lors de l'adoption du rapport d'évaluation mutuelle de la Namibie, son organisme régional de rattachement, ESAAMLG (*Eastern and Southern Africa Anti-Money Laundering Group*) avait pointé des manquements sur les critères de conformité technique et sur les composantes mesurant l'efficacité du dispositif. La Namibie était alors entrée en période d'observation, d'une durée d'un an (octobre 2022 à octobre 2023), afin de laisser le temps aux autorités namibiennes de remédier aux principales défaillances identifiées. Selon le [Financial Intelligence Center \(FIC\)](#), la cellule de renseignement financier namibienne, le pays a mis à profit cette période pour accomplir 59 des 72 actions recommandées via notamment l'amendement de neuf lois, la réécriture de deux textes de lois et l'introduction de deux nouvelles législations permettant de s'aligner avec les normes internationales. Le GAFI a néanmoins estimé que ces efforts importants devaient être poursuivis, notamment pour ce qui concerne six des onze composantes mesurant l'efficacité du dispositif. Le CFI rappelle toutefois que le système financier reste solide, stable et bien capitalisé et devrait donc pouvoir résister à une potentielle fuite de capitaux. Pour rappel, la Namibie avait déjà été inscrite sur la liste grise en février 2012, avant d'en être retirée en 2017.

# Zambie

## **Financements de la Chine et de la Banque Mondiale pour la rénovation du chemin de fer de la Tanzania-Zambia Railway Authority (TAZARA) (South China Morning Post)**

[Investissement chinois de 1 Md USD pour rénover TAZARA](#)

Alors que les Etats-Unis et l'Union Européenne soutiennent la construction de la ligne de chemin de fer de Lobito reliant la Zambie à la ville de Lobito en Angola sur la côte Atlantique africaine, la Chine vient d'annoncer son intention de rénover pour 1 MD USD la ligne de chemin de fer reliant la même Zambie au port de Dar Es Salaam en Tanzanie sur l'océan Indien. La ligne de chemin de fer de TAZARA date des années 1970 et a été construite par la Chine sous le régime de Mao Zedong. Cette infrastructure a pris une importance accrue ces dernières années alors que les projets de corridors régionaux dans la région, à l'instar de celui de Lobito, se multiplient. Cette tendance est liée au rôle de plus en plus central joué par les minéraux stratégiques dans la transition énergétique, comme par exemple pour les véhicules électriques, dont les pays de la région comme la Zambie possèdent en abondance. Le Ministère zambien des mines a annoncé cette semaine que la production de cuivre devrait augmenter à 841 000 tonnes en 2024 contre 699 000 tonnes en 2023, à la condition que les investissements promis dans les mines de Konkola et Mopani se matérialisent. Cette demande chinoise accrue pour les matériaux stratégiques motive la Chine à investir 1 Md dans la rénovation du chemin de fer de TAZARA afin de permettre le renforcement de l'implantation chinoise dans le secteur en Zambie et des exportations vers la Chine. Dans cette optique, la Chine aurait chargé la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC), une filiale de la China Railway Construction Corporation, une entreprise de construction publique chinoise, de négocier une concession (*build, operate, transfer*) pour l'exploitation de la TAZARA.

Dans la foulée, la Banque Mondiale a annoncé le 21 février sa décision d'octroyer un don de 270 M USD afin de renforcer le transport et la connectivité le long de ce même corridor, en se concentrant sur le tronçon Serenje-Mpika et poste-frontière de Nakonde.

# Zimbabwe

## **Le Zimbabwe veut développer sa filière de production de batteries à lithium en s'appuyant sur les entreprises chinoises localement implantées (Reuters)**

[Le Zimbabwe veut développer sa filière de production de batteries à lithium](#)

Le Zimbabwe souhaite que les entreprises chinoises minières (Huayou Cobalt, Sinomine Resource, Chengxin Lithium Group) exploitant son lithium proposent d'ici mars 2024 un plan de production de lithium pour des batteries de véhicules électriques et ce malgré la chute des prix du métal blanc (les prix ont chuté de plus de 80% en 2023) et les multiples annonces d'entreprises du secteur réduisant leur production. En décembre 2022, le Zimbabwe avait mis à exécution l'interdiction d'exportation du lithium brut, obligeant les entreprises minières, majoritairement chinoises à transformer le lithium localement. Plusieurs d'entre elles, dont Huayou Cobalt, avaient exprimé des réserves face aux contraintes structurelles du pays notamment le déficit en électricité et la faible capacité industrielle du pays. Au cours de l'année 2023, quatre concentrateurs de lithium produisant du spodumène ont été mis en service. Néanmoins, en novembre 2023, lors de l'inauguration du concentrateur de Sinomine à Bikita, le président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa exprimait sa volonté de voir les entreprises minières à aller plus loin dans la transformation. Le gouvernement ordonnait ainsi aux entreprises minières de produire d'ici mars 2024 un plan détaillé devant aboutir à la production du lithium pour batteries, soit

du carbonate de lithium soit de l'hydroxide de lithium. Néanmoins, la chute des prix combinée aux défis structurels que connaît le Zimbabwe, pourraient significativement ralentir la mise en exécution éventuelle des plans des entreprises chinoises.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda

[leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr), [nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr](mailto:nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr)

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : [leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr](mailto:leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr)